

## SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

# Les femmes en voie de raréfaction en STAPS

→ par Cécile Ottogalli, Claire Pontais et Anne Roger, pour le collectif « Femmes et STAPS »

Si toutes les filières universitaires sont aujourd'hui accessibles aux femmes comme aux hommes, il n'en reste pas moins que l'enseignement supérieur agit comme un véritable « sas » de la division sexuée du monde du travail.

Rappelons que si les étudiantes représentent 55 % des étudiants, elles demeurent surreprésentées dans les cursus de langues, de lettres, de droit et sous-représentées dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et, de façon générale, dans les sciences : elles ne constituent que 25 % des effectifs en sciences fondamentales et application et 28,7 % en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Il n'y a pas de fatalité dans ces faits, pas plus en sport qu'en sciences ou en politique. Si nous voulons une réelle mixité dans les métiers, quels qu'ils soient, nous devons travailler en amont sur leur attractivité, pour une femme ou pour un homme, dès les classes de lycée, en accordant une attention toute particulière aux structures et filières de formation, universitaire et autres. Car « ce sont en effet les disparités sexuelles au sein des filières de formation qui vont, pour partie, prédéterminer les cloisonnements ensuite observés sur le marché du travail » (« Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Chiffres-clés, 2015).

En STAPS, par exemple, la diminution du pourcentage de femmes devient endémique. Moins d'un tiers des étudiants dans les facultés de sports sont des femmes ! Même l'enseignement, traditionnellement investi autant par les hommes que par les femmes est touché. Avec à peine 34 % de femmes admises au CAPEPS lors de la session 2014, la tendance à la masculinisation de la profession d'enseignant d'EPS se confirme alors même que les réformes scolaires actuelles font de l'égalité un objectif prioritaire. Cette diminution du nombre de femmes et ces déséquilibres sont un problème professionnel dont les effets se mesurent directement à l'aune de la répartition femmes-hommes dans les métiers du sport : 11 % des entraîneurs nationaux



Le sport, une affaire d'hommes ?

et des directeurs techniques nationaux, 26 % des conseillers techniques nationaux et 16 % des conseillers techniques régionaux (chiffres clés de la féminisation du sport, 2012-2013) sont des femmes... Elles sont, de plus, souvent cantonnées dans des activités sous-valorisées financièrement et symboliquement et/ou perçues comme « féminines ». Cette situation ne reflète pas l'évolution des pratiques, puisque la part des femmes pratiquant un sport s'est accrue de 11 points en dix ans (de 2000 à 2010) tandis que celle des hommes n'augmentait que de 5 points. En 2010 : 87 % des femmes et 91 % des hommes déclarent avoir pratiqué au moins un sport au cours des douze derniers mois (chiffres clés de la féminisation du sport en France, 2012-2013). Travailler à une meilleure mixité dans les structures de formation devient donc un objectif indispensable au moment où la loi du 4 août 2014 instaure les principes de la parité dans les instances dirigeantes du sport, où le code du sport inscrit le principe de l'égalité (22/12/2014), où la politique du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports vise à « favoriser

*l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les institutions sportives ».*

Ce contexte permet de rappeler que la mixité scolaire est un acquis récent mais qu'elle ne va pas forcément de soi, qu'elle n'implique automatiquement ni l'égalité, ni la parité et que sans vigilance, elle n'interfère en rien sur les logiques de domination, qu'elles soient de classe ou de sexe. Ce qui se passe en STAPS, comme dans d'autres filières, reflète parfaitement les situations de

reproduction sociale auxquelles nous contraignons nos enfants du fait de notre inaction et de notre fatalisme !

À l'initiative du SNEP-FSU et du centre EPS et Société, un collectif « Femmes et STAPS » a été créé, réunissant des enseignant-es d'EPS et des universitaires en STAPS. Il s'empare de cette problématique, alerte les institutions publiques et sollicite leur soutien pour mener plusieurs actions, d'une part au niveau des

lycéennes (pourquoi les filles sportives ne s'orientent-elles pas vers les STAPS ?), et d'autre part au niveau des STAPS (y a-t-il des obstacles générés par la filière elle-même ?).

Le groupe Égalité femmes-hommes créé au sein

du SNESUP en début d'année est particulièrement attentif aux conclusions des travaux et lance d'ores et déjà un appel aux collègues qui souhaiteraient engager des travaux de même nature dans d'autres secteurs disciplinaires également touchés par cette problématique. ●

Moins d'un tiers des étudiants dans les facultés de sports sont des femmes !

Pour plus d'informations : [secretariat@epsetsociete.fr](mailto:secretariat@epsetsociete.fr)